

Ecrit par Didier Bailleux le 30 avril 2024

Bulletin de salaire : vers une simplification ou une dissimulation ?

ACTUELLEMENT				PROPOSITION DU NOUVEAU BULLETIN DE PAIE			
BULLETIN DE PAIE SARL EMPLOYEUR 38 RUE DE VAUMONT 81000 EVRY N° AFF 84384 790 030 201 000 014 COC DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRE ET HORLOGERIE MATRIOTEL - 187 EMPLOI : CHARGÉ DE CLIENTÈRE STATUT : EMPLOYÉ ANCIENNETÉ : 10 ANS ET 7 MOIS MOIS À PAYER : 05/24				BULLETIN DE PAIE SARL EMPLOYEUR 38 RUE DE VAUMONT 81000 EVRY N° AFF 84384 790 030 201 000 014 COC DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRE ET HORLOGERIE MATRIOTEL - 187 EMPLOI : CHARGÉ DE CLIENTÈRE STATUT : EMPLOYÉ ANCIENNETÉ : 10 ANS ET 7 MOIS MOIS À PAYER : 05/24			
BULLETIN DE PAIE MARS 2024 MME SALARIÉE BATHYMET 81 8 RUE DU COCBEAU 91890 LA FERTE-ALAIS				BULLETIN DE PAIE MARS 2024 MME SALARIÉE BATHYMET 81 8 RUE DU COCBEAU 91890 LA FERTE-ALAIS			
ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION				COUT TOTAL EMPLOYEUR			
SALAIRE BRUT 17 650,00 INDICES PAVÉS 10,00 HEURES SUPPLÉMENTAIRES 14,8325 AVANTAGES / PRIMES 146,82				2 326,44 € 23,40 € 1 912,38 € 1 705,00 € 145,12 €			
COÛTS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES				COÛTS SOCIAUX ET CONTRIBUTIONS SOCIALES EMPLOYEUR			
SECURITE SOCIALE MALADIE MATERNITE INVALIDITE DECES 1892,00 COMPLEMENTAIRE SANTE 1892,00 PREVOYANCE COLLECTIVE 1892,00 SECURITE DE TRAVAIL A MAJORITES PROFESSIONNELLES 1892,00 SECURITE SOCIALE VEILLANCE PLURIMANES 1892,00 SECURITE SOCIALE VEILLANCE DEPENDANCES 1892,00 RETRAITE COMPLEMENTAIRE (CIS ET) 1892,00 ASSURANCE CHOMAGE 1892,00 AUTRES CHARGES PUES PAR L'EMPLOYEUR 1112,11 CONTRIBUTIONS STATUTAIRES DU PRELÈVE PAR LA CONVENTION 1112,11 COTISATIONS NON-PRODUCTIVES DE L'IMPOT SUR LE REVENU 1784,72 COTISATIONS SUR LES REVENUS NON IMPÔTABLES 146,61				DETAIL SALAIRE 1 912,38 € HEURES SUPPLÉMENTAIRES 145,12 € AVANTAGES / PRIMES CONTRIBUTIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES DU SALAIRE -482,09 € NET SOCIAL 1 575,41 € AVANCES, RÉFUSES... AUTRES -52,40 € NET FISCAL 1 523,01 € IMPÔT SUR LE REVENU (BRUT) 149,24 € (9,80%) TOTAL NET À PAYER AU SALAIRE 1 373,76 €			
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES 482,09 EXONÉRATIONS ET ALÈGÈMENTS DE COTISATIONS 16,40 MONTANT NET SOCIAL 465,69				465,69 €			
MONTANT NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU				MONTANT NET À PAYER AU SALAIRE			
1 428,20				1 373,76 €			
IMPÔT SUR LE REVENU				IMPÔT SUR LE REVENU (BRUT)			
54,44				149,24 €			
MONTANT NET À PAYER APRÈS IMPÔT SUR LE REVENU				MONTANT NET À PAYER APRÈS IMPÔT SUR LE REVENU			
1 373,76				1 373,76 €			
MONTANT NET À PAYER (en Euros)				MONTANT NET À PAYER (en Euros)			
1 373,76				1 373,76 €			
TOTAL VÉRIFIÉ PAR L'EMPLOYEUR				TOTAL VÉRIFIÉ PAR L'EMPLOYEUR			
2 808,44				2 808,44 €			

La lourdeur administrative est dans notre pays un véritable fléau auquel nous sommes tous un jour confronté. Malheureusement, la numérisation de la paperasse et des procédures n'a pas aidé sur ce point. Nombre de gouvernements qui se sont attelés à vouloir simplifier pour « libérer les énergies » ont échoué. Bercy repart à la charge avec un projet de loi sur la simplification. Il contient une cinquantaine de mesures dont la simplification des bulletins de salaire. Enfin ?

En fait on ne simplifie pas les bulletins de salaire on simplifie leur présentation. Nuance importante. En l'espèce il ne s'agit pas de simplifier les choses mais de masquer qu'elles sont compliquées. Le projet porté par Bruno Lemaire vise à supprimer un certain nombre de lignes de ce bulletin qui au fil des décennies a pris un sacré embonpoint. Ainsi, on passerait de 50 à 15 lignes. Waoooh un vrai choc de simplification. Il s'agit « d'améliorer la lisibilité » dicit le ministre. Dans les lignes supprimées, sont concernés les détails des calculs des cotisations sociales. Pour nombre de représentations salariales le risque de ne plus savoir avec précision combien on cotise pour sa protection sociale ou sa retraite est assez clair, et en particulier sur les évolutions futures. Circulez il y a rien à voir !



Ecrit par Didier Bailleux le 30 avril 2024

Tout est affaire de communication, d'éléments de langage

Cet histoire pourrait rester anecdotique et sans grand importance si elle n'était pas révélatrice d'un mode de gouvernance qui, aujourd'hui, privilégie la réaction sur l'action. « Affichons que c'est simple et l'on pensera que c'est simple ». Tout est affaire de communication, d'éléments de langage, comme on dit aujourd'hui. Mais on ne simplifiera rien pour autant. Ici la simplification rime avec la perte de transparence. Mais le salarié pourra toujours demander à son employeur le détail du calcul de ses cotisations vous répondra-t-on. Imaginez les entreprises qui devront faire du sur-mesure pour chaque employé : « je vous met les retraites ou pas ? ». Offrir cette possibilité c'est au fond reconnaître que c'est complexe et surtout qu'on peut rien faire, à part vous en écarter car vous n'êtes pas en capacité de comprendre. Pauvres manants.

Dans d'autres temps, le sociologue Pierre Bourdieu expliquait que notre organisation sociale reposait sur un rapport de force entre dominants dominés. On ne peut que constater que cette vision de la société qui pourrait apparaître comme simpliste et dépassée dans un monde globalisé n'est peut-être pas aussi crétine que cela. Dormez braves gens on s'occupe de tout...